



**Public cible :**

agents de direction CAF,  
responsables de Caf,  
responsables sûreté Caf

**Pré-requis :**

Exercer une fonction  
d'agents de direction Caf,  
responsables de Caf,  
responsables sûreté Caf

**Modalités pratiques**

Durée : 1 jour soit 7 heures  
de formation

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site  
EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi  
des programmations et des  
planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Présentiel

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:  
0 €

**Modalités animation :**

Présentiel

**Intervenant :**

Formateur Institutionnel

**Effectif :**

1 groupe d'agents CAF

**Taux de satisfaction /  
appréciations stagiaires :**

2025 : 1 session - 18  
stagiaires

# SURETE - Module 11 : Prévention de la radicalisation - Prévenir et signaler

MAJ : Vendredi 27 février 2026

**Objectifs professionnels :**

Prévenir et signaler la radicalisation en Caf

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

- identifier les potentielles menaces internes et externes
- connaître les caractéristiques de la radicalisation telle que définie par les pouvoirs publics
- connaître les procédures de signalement.

**Contenu :**

Cette formation sûreté permet aux agents de directions et aux cadres :

- identifier les potentielles menaces internes et externes,
- connaître les caractéristiques de la radicalisation telle que définie par les pouvoirs publics,
- connaître les procédures de signalement.

**Méthodes mobilisées :**

Apports théoriques

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont :** sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives

et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes**

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**

**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**